

Innovation, ouverture des données, géolocalisation : quels développements pour les territoires ?

Note de cadrage

MARDI 13 DECEMBRE 2016 – LYON

14h30 – 18H00

Présentation des Ateliers de l'IGN

Les usages de l'information géographique ont fortement évolué dans les dernières années, notamment avec l'essor des technologies mobiles de communication qui ont conduit à la circulation d'un très grand nombre de données auxquelles est associée une localisation.

Ces usages concernent aujourd'hui aussi bien la vie courante que tous les secteurs de l'activité économique, administrative, industrielle et sociale.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est l'opérateur de référence et l'expert public en matière d'information géographique. Il s'est adapté au développement d'une société de la géolocalisation en développant, seul ou en partenariat, une nouvelle offre de données et de services pour répondre aux questions de plus en plus précises qui émergent dans le cadre des politiques publiques, que ce soit dans le domaine de la défense nationale et de la sécurité, du développement économique et de l'emploi, de l'aménagement et de l'égalité du territoire, du développement durable, de la politique agricole ou forestière, ou encore de la prévention des risques naturels... Le renforcement de ses relations avec l'ensemble des acteurs publics, notamment les collectivités territoriales, permet également à l'IGN de jouer un rôle visant à fédérer les énergies en vue d'organiser un système plus collaboratif de constitution et de partage des informations publiques à l'échelle nationale, en garantissant la cohérence de tous les référentiels relatifs au territoire national et en permettant leur accès via un guichet unique et multithématique.

En 2014, l'IGN a souhaité étendre la réflexion sur le rôle et la place des données géolocalisées qui ne font que s'amplifier. C'est ainsi que dans le cadre de ses missions et dans son champ de compétences, il a créé les Ateliers de l'IGN, un cycle de rendez-vous à l'occasion desquels sont abordées des problématiques liées aux données géographiques. Ces ateliers sont conçus comme un lieu de rencontres et d'échanges entre des acteurs publics et des membres de la société civile.

L'objectif est de confronter les expériences, de croiser les compétences, de faire émerger des pistes de nouveaux services à apporter au public, de créer des synergies entre les acteurs. C'est aussi une manière de contribuer à une vision partagée de ce que pourrait être la géolocalisation au service de la société et des politiques publiques.

Le premier cycle d'ateliers a tenté de répondre à la question suivante : « *Comment l'information géolocalisée fait-elle évoluer les services publics* » ? Un cahier d'acteurs (consultable sur <http://www.ign.fr/institut/ateliers-ign>) a été édité en fin de cycle.

Avec la mise en place de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la

République (NoTRE), la constitution des nouvelles régions et l'accélération du processus d'ouverture des données publiques, il paraît aujourd'hui pertinent d'organiser de nouvelles rencontres davantage ancrées dans des problématiques territoriales.

Dans ce cadre, en 2016 et 2017, l'IGN lance un deuxième cycle de cinq ateliers qui se dérouleront dans les directions interrégionales de l'institut, sur des thématiques variées. La première rencontre du 13 octobre à Aix-en-Provence a réuni une vingtaine de participants, décideurs publics, entreprises, et représentants de la société civile sur le thème : *Face aux risques naturels, quelles innovations de l'information géolocalisée ?* Le deuxième atelier se tiendra à Lyon, le 13 décembre, sur le thème de l'innovation. Les trois autres devraient se dérouler début 2017 sur les thèmes de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme à Bordeaux, de la ressource forestière à Nancy, et de l'environnement et des paysages à Nantes.

La problématique de l'Atelier IGN du 13 décembre à Lyon

L'atelier du 13 décembre « *Innovation, ouverture des données, géolocalisation : quels développements pour les territoires ?* » doit permettre de réfléchir d'une part aux moyens à déployer pour soutenir l'innovation dans le cadre d'une démarche d'ouverture des données, et d'autre part aux modalités de coordination des moyens avec les dispositifs existants pour mieux accompagner les bénéficiaires et s'assurer de la pérennité du cycle de vie des innovations.

L'innovation, est de fait une source de développement pour les territoires qui cherchent à améliorer leur compétitivité et leur attractivité afin de faire face à un contexte toujours plus évolutif et concurrentiel.

De multiples initiatives voient le jour pour créer des conditions favorables à l'émergence de projets innovants, créateurs d'emplois et participant à la qualité de vie des habitants. Elles s'appuient sur la politique d'ouverture des données publiques et d'accès aux données engagée par le Gouvernement pour créer de la valeur et favoriser l'émergence de nouveaux services numériques utiles aux citoyens.

C'est dans cette dynamique que l'IGN en tant qu'opérateur de référence dans le domaine des données inscrit sa stratégie de soutien à l'innovation. Celui-ci se concrétise en particulier au travers d'IGNfab, son accélérateur de projets en apportant aux PME et aux start-up une expertise technique pour les aider à développer leurs projets, et aussi en mettant à leur disposition ses données, logiciels et plateformes de développement.

La direction interrégionale (DIR) centre-est de l'IGN déploie localement la stratégie d'innovation de l'institut en identifiant des projets de partenariats et en complétant la gamme de services applicatifs destinés au grand public en fonction de besoins exprimés.

Durant l'atelier, l'IGN pourra présenter les éléments de solution qu'il a développés en vue d'appuyer les discussions et de mesurer, le cas échéant, les ajustements à y apporter ou les compléments à mettre en œuvre, en définissant les rôles possibles des différents acteurs.

1. L'innovation en région Auvergne-Rhône-Alpes : un échelon pertinent

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a confié à la Région la définition d'un Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui précise notamment les orientations en

matière d'aides à l'innovation et à l'orientation d'attractivité du territoire régional. Dans ce cadre, le présent atelier se propose de définir les pistes de développement pour les territoires en matière d'innovation, d'ouverture des données et de géolocalisation.

2. Exemples d'initiatives de l'IGN et des acteurs régionaux en matière de soutien à l'innovation

IGNfab | Deux lauréats du troisième appel à projets *IGNfab* sont actifs dans la région Auvergne-Rhône-Alpes :

- KALKIN – KELMIS est basée en Auvergne et est partenaire du Centre régional auvergnat de l'information géographique (CRAIG) pour le développement de tables tactiles touristiques.
- 4Riders, « le WAZE du ski en temps réel », développe une application de navigation 3D pour les stations de ski et les activités *outdoor*.

Partenariat IGN-TUBA | L'IGN devient partenaire du TUBA, pour faire bénéficier l'écosystème numérique régional de son expertise (formation, appui technique...) sur l'utilisation des flux de données IGN. Le lieu d'expérimentation, [le TUBA](#) est une plateforme d'innovation et de création de nouveaux services à partir des données du Grand Lyon dans le domaine des Smart-Cities.

Le plan d'investissement d'avenir (PIA) | Le projet proposé pour la région Auvergne-Rhône-Alpes est un laboratoire d'innovation territoriale pour la diffusion des données publiques. Le conseil régional, la métropole, la DREAL, la DRAAF, l'ARS, le CEREMA et l'IGN se sont portés candidats pour être partenaires du projet. La DIR centre-est de l'IGN mettra à disposition 20 jours d'ingénieur d'étude sur 18 mois pour participer au projet. L'usage des données publiques dans les thématiques des transports, des risques et des loisirs a été identifié comme piste prioritaire.

Géo Fab du Grand Genève (G³) | Le système d'information du territoire genevois (SITG) est une structure qui regroupe l'ensemble des services et opérateurs de l'Etat de Genève produisant ou utilisant des données géographiques. La plateforme de diffusion des données du SITG comporte plus de 300 couches d'informations, dont la plupart en open data. Néanmoins, l'usage des données reste insuffisant, en particulier dans les services en ligne. L'objectif du G³ est de développer l'usage des données géolocalisées du SITG au travers de géoservices innovants. Les partenaires du projet sont la République de Genève, l'université de Genève, SwissTopo, Arc syndicat mixte et l'IGN. Cette structure de type incubateur a pour ambition de soutenir les entreprises innovantes avec un dispositif d'appels à projet sur le modèle d'*IGNfab*.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes | Elle s'appuie sur la Stratégie régionale d'innovation pour une spécialisation intelligente (SRI-SI), définie pour la période 2014/2020 et déjà mise en œuvre dans chacune des deux anciennes régions afin d'articuler leurs actions avec les programmes européens. Elle se concrétise, par exemple, dans un Fonds dédié au financement des projets d'innovation des PME rhônalpines (FIRA) doté de 70 millions d'euros. Les Régions animent et financent aussi clusters et pôles de compétitivité, qui ont, entre autres missions, l'innovation.

La métropole | Le Grand Lyon est adhérent au Club Open Innovation Auvergne-Rhône-Alpes. Plus de 600 couches de données sont disponibles sur data.grandlyon.com/comprendre-la-demarche avec un niveau de précision inégalé dans les autres agglomérations hexagonales. Les données sont libres d'accès, mais avec un niveau de service réduit et des spécifications de base. La collectivité soutient le développement de services innovants et accessibles au citoyen, en partenariat avec le TUBA.

Les pôles de compétitivité | Avec plus d'une quinzaine de pôles de compétitivité œuvrant dans différents domaines (numérique, systèmes de transport et de mobilité, santé, énergie...), la région Auvergne-Rhône-Alpes est parmi celles qui en comptent le plus en France. Dans le rapport d'évaluation des 71 pôles de compétitivité français remis au Gouvernement en juin 2012, 6 des 20 pôles classés « très performants » sont implantés dans la région.

3. L'apport de l'atelier

Les échanges de cet atelier seront articulés autour des questions suivantes :

- Comment s'organise-t-on à l'échelon régional pour mettre en place une vraie politique d'open data ?
- Comment accompagne-t-on les bénéficiaires ?
- Quelle coordination des moyens existants et quels dispositifs à combiner pour améliorer le fonctionnement ?
- Comment s'assure-t-on du déploiement et de la pérennité des innovations soutenues ?

Déroulé de l'atelier

Innovation, ouverture des données, géolocalisation : quels développements pour les territoires ?

14h30 | Ouverture de l'atelier

14h45 – 16h | Première partie : **comment l'ouverture des données va-t-elle impacter les politiques d'innovation menées par l'Etat et les collectivités locales ?**

16h – 16h15 | Pause

16h15 – 17h45 | Deuxième partie : **Quel impact de l'ouverture des données sur le développement économique et l'emploi ?**

17h45 – 18h | Clôture de l'atelier : synthèses des attentes et des propositions formulées pendant l'après-midi.

18h | Collation de clôture